

« Administration générale »

M. Raphaël MEDARD – M. Laurent DELBECQUE

≡ Conseil Communautaire du 16 juin 2009 ≡

19 H 00 – Saint-Lumine-de-Clisson

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 38

Nombre de délégués votants : 37

Présents : 37

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		SUPPLÉANTS
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Yves TEMPLIER M. Patrick COCHET	M. Jean-Paul DENIAUD	
BOUSSAY	M. Gérard ESNAULT M. Gilles BATAILLE	M. Pierre-Luc PAVAGEAU	
CLISSON	M. Jean-Pierre COUDRAIS M. Franck NICOLON Mme Françoise GAUTHIER	Mme Lisa BELOUIN M. André RAUTUREAU M. Jean BABONNEAU	
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT M. Gilles DIXNEUF	M. Georges PIFFETEAU M. Christian COVEZ	
GORGES	M. Claude CESBRON M. Jean BOUCHER	Mme Eliane PETITJEAN	
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD	M. Jean-Paul GARREAU	Mme Michelle BATARD
MAISON-SUR-SÈVRE	M. Aymar RIVALLIN	M. Thierry GEX	M. Alain CARDIN
MONNIÈRES	M. Claude CARTERON		M. Albert MECHINEAU
REMOUILLÉ	M. Robert GOURAUD		Mme Maryvonne GUIBERT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI	M. Michel MECHINEAU	
ST-LUMINE-DE-CLISSON	M. Christian HERVOUET	M. Emmanuel GIRARD	
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN M. Jacques PROUX	M. Daniel BONNET M. Michel BATARD	

Excusés : M. Patrice LECHAPPE, Mme Danielle ALLAIN, M. Pascal BROCHARD, M. Gérard MARION, M. Denis GRANDJEAN

Secrétaire de séance : M. Christian HERVOUET

Assistaient également à la séance : Mme Marylène RINGEARD, M. Paul DAHUAUD, M. Jean-Yves LE ROUX, M. Jean-Paul JONCHERE, M. Dominique TELLIER, M. Patrick PICARD, M. Michel MERLET Conseiller général du canton de Clisson, Mme ORTUNO Trésorière

- ✚ Le Conseil Communautaire désigne M. Christian HERVOUET pour être secrétaire de cette séance.
- ✚ Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2009 est approuvé à l'unanimité.

Tout d'abord, Mme TEMPLIER ajoute un point à l'ordre du jour au sujet d'une demande de subvention au titre de la DDR concernant la ZA de la Maine.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

↳ Approbation de la convention de groupement de commandes pour la réalisation des programmes locaux de l'habitat

Monsieur COUDRAIS présente la démarche initiée à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais en vue d'élaborer un Programme Local de l'Habitat. L'étude serait coordonnée par le pays et la déclinaison par chaque Communauté de communes.

M. NICOLON souhaite que ce type d'initiatives émerge du territoire de proximité et s'inquiète d'une démarche qui consisterait à se contenter du plus petit dénominateur commun si l'initiative est pilotée depuis le Pays.

M. RIVALLIN corrobore cet avis en insistant sur la nécessaire appropriation de cette démarche par les habitants.

M. TEMPLIER rappelle que le SCOT est déjà prescriptif en matière d'habitat et que les PLU se doivent d'être conformes à ce schéma.

F. NICOLON souhaite que la question de la compétence urbanisme soit étudiée au niveau communautaire.

M. TEMPLIER rappelle qu'une réflexion doit se faire sur la mutualisation des pratiques et des expériences, mais aussi sur l'évolution des périmètres communautaires.

M. PROUX rappelle l'importance de l'entité communale.

M. COUDRAIS précise qu'il s'agit juste d'approuver le principe du groupement de commandes. Le contenu et l'intérêt de lancer une démarche PLH seront représentés au conseil

A l'issue de ces échanges, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la convention de groupement de commandes

↳ Approbation du contrat de territoire 2009-2011

M. TEMPLIER a précisé que les enveloppes sont fixées par volet et en fonction des projets des communes et de la Communauté de communes.

Les reliquats des subventions non utilisées seront affectés au PEM.

Un avenant est prévu courant 2010.

La prochaine étape consistera à affiner le programme des opérations en matière d'habitat et d'assainissement.

Le projet de contrat est approuvé à l'unanimité

TOURISME

↳ Lancement de l'appel d'offres pour la tranche 1 de « Murmures de rochers »

Dans le cadre du Pôle d'excellence rurale, la Communauté de communes lance la dernière phase de son programme avec la réalisation de 8 parcours d'interprétation du patrimoine naturel et bâti sur la Sèvre et la Maine, dont la première tranche consiste dans la réalisation des 5 premiers parcours et des portes d'entrées.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le lancement de l'appel d'offres pour la tranche 1 de « Murmures de rochers » :

↳ Marché de fournitures et pose pour les 5 premiers parcours d'interprétation

↳ Marché de fournitures et pose pour les portes d'entrées (marché à bons de commande)

ADMINISTRATION - FINANCES

↳ Information sur le rapport d'activités 2008 Finances

M. CARTERON commente le rapport d'activités Finances 2008 de la Communauté de communes.

↳ Affectation des résultats 2008

Budget principal

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter comme suit les résultats 2008 :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)0,00 €
Excédent d'investissement reporté (001) 185 404,53 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068).... 1 126 265,63 €

Budget annexe Hôtels d'entreprises

L'affectation des résultats 2008 s'établit à l'unanimité comme suit :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002) . 46 539,06 €
Excédent d'investissement reporté (001) 69 559,93 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068).....0,00 €

Budget annexe Zones d'activités (n°1)

Considérant la nature de ce budget annexe (aménagement de zones d'activités), qui comporte presque exclusivement en section d'investissement des opérations de stocks, mais qui comptabilise les opérations réelles en section de fonctionnement, le résultat 2008 est affecté à l'unanimité comme suit :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002) . 54 813,51 €
Déficit d'investissement reporté (001) - 132 119,75 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)0,00 €

Budget annexe Zones d'activités de proximité

Compte tenu de la nature de ce budget annexe (aménagement de zones d'activités), qui comporte presque exclusivement en section d'investissement des opérations de stocks, mais qui comptabilise les opérations réelles en section de fonctionnement, le résultat 2008 est affecté à l'unanimité comme suit :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)0,00 €
Déficit d'investissement reporté (001) - 229 920,53 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)0,00 €

↳ Vote du Budget supplémentaire 2009

Le budget supplémentaire 2009 du budget principal est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement :	938 788,00 €
Section d'investissement :	2 924 708,66 € (restes à réaliser 2008 inclus)
Total	3 863 496,66 €

Le budget supplémentaire 2009 du budget annexe hôtels d'entreprises est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement :	46 539,06 €
Section d'investissement :	69 559,93 €
Total :	101 943,24 €

Le budget supplémentaire 2009 du budget annexe zones d'activités (n°1) est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement :	132 119,75 €
Section d'investissement :	132 119,75 €
Total :	264 239,50 €

Le budget supplémentaire 2009 du budget annexe zones d'activités de proximité est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement :	588 920,53 €
Section d'investissement :	409 420,53 €
Total :	998 341,06 €

↳ Subvention complémentaire pour l'association HUMUS 44

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 19 mai 2009, a attribué les subventions aux associations pour l'année 2009 et a décidé de mettre en attente une demande en raison du manque d'informations suffisantes au moment de son instruction.

Le Conseil communautaire attribue à l'unanimité la subvention complémentaire pour l'année 2009 à l'organisme suivant :

- L'association HUMUS 44, pour une rallonge d'un montant de 1 100 € soit un total de 1 600 € avec le montant déjà voté le 19 mai 2009 afin que cette association bénéficie du même montant de prestations que les autres associations subventionnées par la Communauté de communes de la Vallée de Clisson.

↳ Dotation de solidarité communautaire : répartition et fixation de l'enveloppe 2009

Compte tenu du produit fiscal constaté, le Conseil communautaire :

- approuve la reconduction pour l'année 2009, des critères et de la pondération arrêtés par délibération du 15 novembre 2005,
- approuve la fusion des deux fractions dites « fraction garantie » et « fraction normale » en une seule enveloppe dont seraient éligibles les 12 communes membres de la Communauté de communes,
- fixe le montant de l'enveloppe affectée en 2009 à la dotation de solidarité communautaire, à savoir un total de 300 000 € à répartir entre les 12 communes.

Les différents critères de répartition de la dotation de solidarité communautaire sont les suivants :

- Population + charges :	25 %
- Potentiel fiscal :	25 %
- Bases TP :	20 %
- Effort fiscal :	17 %
- Voirie :	8 %
- Logements sociaux :	5 %

↳ Approbation du rapport de la CLETC

Suite à la modification de la compétence animation enfance au 1^{er} janvier 2008, la CLETC a établi un rapport d'évaluation des charges transférées à cette occasion, et réintégrant les charges 2003.

Le Conseil communautaire prend acte, à l'unanimité, de l'analyse et des conclusions de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges et dit que le rapport de

la CLETC sera soumis à l'approbation des douze conseils municipaux de la Vallée de Clisson.

PISCINE

↳ Approbation du règlement intérieur du Centre aquatique Aqua'Val

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le règlement intérieur du Centre Aquatique Aqua'Val qui prévoit les dispositions suivantes : horaires, conditions d'accès, tenue des usagers, hygiène et sécurité et police de l'établissement.

SERVICES TECHNIQUES

↳ Information sur le rapport d'activités 2008 Services techniques

M. GOURAUD commente le rapport d'activités 2008 des Services techniques.

↳ Information sur le rapport d'activités 2008 SIG

M. GOURAUD commente le rapport d'activités 2008 SIG.

↳ Approbation du dossier de DUP dans le cadre de la réalisation d'un giratoire sur la ZA de Tabari

Dans le cadre des différentes opérations de voirie prévues dans la zone d'activités de Tabari à Clisson, Monsieur COUDRAIS explique que la Communauté de communes souhaite réaliser un ouvrage de type giratoire, au carrefour de la Rue des Ajoncs et de la Rue des Deux-Croix. Cette opération nécessite, par son emprise, de faire l'acquisition de parcelles qui sont déjà enclavées dans la zone.

Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le dossier de déclaration d'utilité publique présenté, dans le cadre de cette opération.

↳ Subvention au titre de la DDR - ZA de la Maine

Le Conseil communautaire sollicite une aide financière au titre de la première part de la Dotation de Développement Rural 2009 selon le bilan financier ci-dessous :

Dépenses H.T. MAJ au 23 juin 2009

	Total H.T.	Part relative en %
Foncier	85 272,15 €	13%
dont - Acquisitions	83 610,00 €	
- Indemnités	0,00 €	
- Frais Notariés	1 662,15 €	
Etudes	60 471,15 €	9%
dont - Maîtrise d'œuvre (8%)	21 632,75 €	
- Levé topo / géomètres	15 000,00 €	
- Loi sur l'Eau	3 000,00 €	
- Etudes de sol	1 604,40 €	
- Loi Barnier	6 200,00 €	
- Archéologie préventive	13 034,00 €	
- SPS	0,00 €	
- Autres	0,00 €	
Travaux	371 386,33 €	58%
dont - Travaux	270 409,40 €	
- Réseaux dont :	0,00 €	
- EDF	0,00 €	
- GDF	0,00 €	
- SDAEP	22 679,59 €	
- SYDELA	65 017,34 €	
- Téléphone	13 280,00 €	
- Réseaux souples	0,00 €	
Participation au giratoire (fonds de concours) - Estimation en avril 2009 : 360 000 €	78 251,00 €	12%
Frais de promotion et de signalisation	6 480,24 €	
Frais mission Architecte	4 550,00 €	
Frais divers / Aléas (10%)	37 118,63 €	6%
Reprise T.V.A.	0,00 €	0%
<i>TOTAL DEPENSES H. T.</i>	<i>643 529,50 €</i>	<i>100%</i>
TOTAL DEPENSES éligibles à la DDR	419 535,20 €	200%

Sont retenues au titre des dépenses éligibles : les travaux, les frais de promotion et de signalisation, les frais de mission architecte et les frais divers / aléas

Recettes H.T. MAJ au 23 juin 2009

	Total H.T.
Cessions de terrains - prix de vente: 17,48 €/m ²	507 833,60 €
Subventions	128 865,90 €
dont - Etat	128 865,90 €
- Conseil Régional	0,00 €
- Conseil Général (contrat de territoire)	0,00 €
Subvention équilibre CCVC	0,00 €
Autres produits	6 830,00 €
1ère rétrocession de la CCVC à la commune (2008) - Zone ND	6 830,00 €
2ème rétrocession de la CCVC à la commune (2009) - Emprise du giratoire	
Reprise T.V.A.	0,00 €
TOTAL RECETTES H.T.	643 529,50 €

DÉCISIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire :

- qu'une convention d'occupation à titre précaire et temporaire a été signée avec l'entreprise Métal Création occupant l'une des cellules de l'hôtel d'entreprises d'Aigrefeuille-sur-Maine. En vue d'un départ prévu le 30 juin 2009, la société Métal Création a souhaité prolonger pour une durée exceptionnelle d'un mois son occupation du local actuellement mis à sa disposition,

- qu'un contrat a été conclu avec la société BLANLOEIL pour la restructuration de la rue des Ajoncs pour un montant de 87 834,80 € HT soit 105 050,42 € TTC dans le cadre d'un marché à procédure adaptée,

- qu'un contrat a été conclu avec la société COLAS CENTRE OUEST pour l'aménagement de la ZA de la Maine à Remouillé pour un montant de 102 799,69 € HT soit 122 948,43 € TTC dans le cadre d'un marché à procédure adaptée,
- des tarifs des accueils de loisirs pour les jeunes de 3 à 12 ans applicables en 2009.
- des tarifs des mini-camps pour les jeunes de 3 à 12 ans applicables en 2009.

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Aménagement du territoire

Mme LEGEAL annonce que la commission Aménagement du territoire aura lieu le 29 juin 2009 à 19 h à la Salle du Conseil à Saint-Hilaire-de-Clisson.

Communication :

Mme SORIN annonce que la prochaine commission Communication est prévue le 22 juin 2009 à la Salle du Conseil à Saint-Lumine-de-Clisson.

Mme SORIN ajoute que le magazine 36 sortira avec le rapport d'activités le 15 juin 2009.

Développement économique :

M. GUILLOT annonce que la prochaine commission Développement économique aura lieu le 22 juin 2009 à 18 h 30 à la Communauté de communes.

Il rend compte du groupe de travail « Promotion économique » du 25 mai 2009 qui avait pour sujet la poursuite du travail engagé sur la promotion économique.

Et enfin, il annonce que le prochain groupe de travail « Promotion économique » aura lieu le lundi 7 septembre 2009 de 18 h à 20 h au siège de la Communauté de communes.

Environnement :

M. HERVOUET donne compte rendu de la commission Environnement du 25 mai 2009.

Il rend compte également du colloque redevance incitative qui a eu lieu le 3 juin 2009 en compagnie de Messieurs Esnault, Médard et Marquet.

Il annonce la modification des heures d'ouverture de la déchetterie de Clisson à partir du 1^{er} septembre 2009 et l'ouverture d'un nouveau lieu pour l'accueil des D3E au pôle Environnement.

Il note la participation du service Environnement aux manifestations Hellfest et Pagayons en Sèvre et Maine en juin 2009 afin d'inciter le tri des déchets et de fournir l'ensemble de la logistique nécessaire.

Il ajoute qu'une consultation a été lancée pour l'acquisition de 4 caissons maritimes openside de 20 pieds avec système de sécurité pour le stockage des D3E pour chacune des déchetteries.

Et enfin, il informe de la constitution d'un groupe de travail Recyclerie.

Finances :

M. CARTERON donne compte-rendu de la CLETC du 26 mai 2009 sur le sujet du transfert de charges Animation Enfance-Jeunesse.

Il rend compte également de la réunion commission Finances / Conseil des Maires du 26 mai dernier sur les points suivants : budget supplémentaire 2009, information sur le lancement de l'étude sur la facturation incitative, calendrier de préparation du budget primitif 2010, dotation de solidarité communautaire 2009.

Il annonce que la prochaine commission Finances est prévue le lundi 14 septembre 2009.

Et il termine en annonçant qu'un séminaire des Maires aura lieu le 7 juillet matin pour étudier le plan pluriannuel d'investissement 2009-2011.

Piscine :

M. RICHARD annonce un groupe de travail piscine qui aura lieu le 29 juin 2009 sur la restitution de la réflexion sur la thématique de la communication dans le cadre du projet d'établissement.

Il rend compte de la commission Piscine-Enfance-Jeunesse du 15 juin 2009 sur les réflexions des différents groupes de travail : projet d'établissement, thématique animation, équipement et communication.

D'autre part, il informe sur l'organisation de la période estivale.

Puis, il indique qu'une quarantaine de personnes est venue lors des portes ouvertes de la piscine le 13 juin dernier.

Animation Enfance-Jeunesse :

M. RICHARD rend compte du groupe de travail Enfance du 8 juin 2009 sur la poursuite de la réflexion sur les coûts de fonctionnement et les mécanismes de financement des accueils de loisirs et sur la préparation de la réunion d'information et d'échanges avec les gestionnaires locaux qui se tiendra le lundi 22 juin 2009.

Cette réunion d'information et d'échanges a pour objectif de présenter la démarche engagée depuis le mois de janvier ainsi que la feuille de route proposée par les élus qui définit les axes de réflexion, les objectifs à atteindre et fixe les priorités d'actions.

Voirie :

M. GOURAUD indique que l'ouverture des plis a été faite le 26 mai 2009 et l'attribution le 28 mai 2009 sur la restructuration de la rue des Ajoncs à Clisson. L'entreprise Blanloeil a été choisie pour un montant de 87 834,80 € HT. Le début des travaux est prévu le 18 août 2009 pour une durée de 1 mois.

Au sujet de l'aménagement de la ZA de la Maine à Remouillé, l'ouverture des plis était prévue le 26 mai 2009 à 18 h. L'attribution a eu lieu le 9 juin après négociation.

M. GOURAUD commente, également, le budget supplémentaire.

Il donne les résultats de la consultation sur le diagnostic des gendarmeries d'Aigrefeuille-sur-Maine et Clisson.

Et enfin, il annonce la deuxième et dernière tranche des logements pour un montant de 19 928,95 € concernant la pose de volets roulants à la gendarmerie d'Aigrefeuille-sur-Maine qui était achevée fin mai 2009.

Au sujet du SIG, M. GOURAUD annonce le lancement de la consultation pour la mise en ligne des PLU avec une date limite de réception des offres prévue fin juillet.

Puis, il indique que le recensement de l'ensemble des espaces verts communaux (mobiliers urbains, haies, pelouses...) avec la commune test de St Lumine de Clisson a démarré début mai.

Tourisme :

M. RIVALLIN rend compte de la commission Tourisme du 3 juin 2009 sur les sujets du travail de la commission sur l'oenotourisme, les projets d'hôtellerie de plein air et le retour du groupe de travail Murmures de rochers et Mobil'iti.

Et il annonce l'inauguration de Mobil'iti le 3 juillet 2009 à 18 h à la Garenne Valentin à Clisson.

Informations diverses :

Faisant suite à une déclaration de M. Jean-Claude DAUBISSE, Président du Syndicat Mixte du SCot et du Pays du Vignoble Nantais, lors du comité syndical du 15 juin 2009, M. TEMPLIER informe d'une réflexion engagée au niveau des exécutifs du Syndicat de pays et des 4 communautés de communes du vignoble nantais à l'initiative des élus et en collaboration avec les services du Préfet pour avancer sur un travail en commun des différentes structures.

A ce jour, plusieurs dossiers sont déjà travaillés à l'échelle du Pays que le SCot, le contrat de territoire départemental ou le PLH.

Le contexte actuel accentue la nécessité de travailler ensemble.

Par ailleurs, M. PAVAGEAU intervient en lançant une invitation aux élus pour se joindre à une manifestation concernant la crise laitière le vendredi 19 juin à Nantes.

D'autre part, M. TEMPLIER informe que le représentant de l'association Hellfest a été reçu pour étudier les possibilités de mise à disposition de locaux de stockage du matériel technique de l'association ainsi que la recherche d'un terrain où pourrait être organisé le festival Hellfest à partir de 2012.

Les élus de la communauté de communes se sont engagés à faire des propositions en fonction des terrains disponibles à l'occasion du festival de 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.

Le Président :

Jean-Yves TEMPLIER